

**POUR UNE ETUDE RAPIDE DE VOS DROITS :
REPONDEZ AUX QUESTIONS CI-APRES, POUR VOUS ET VOTRE CONJOINT :**

VOUS	CONJOINT CONCUBIN
PROFESSION	PROFESSION

1 - Travaillez – vous ?

- êtes vous salarié :

OUI NON

OUI NON

OUI NON

OUI NON

2 - Etes-vous au chômage ?

Depuis quelle date :

OUI NON

OUI NON

|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|

(Joindre l'attestation de Pôle Emploi précisant la date de la perte d'emploi ainsi que le montant de l'indemnité journalière perçue actuellement OU la notification de refus ou de fin de droit).

3 - Etes – vous en arrêt maladie ?

Depuis quelle date :

OUI NON

OUI NON

|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|

- En longue maladie ?

Depuis quelle date :

OUI NON

OUI NON

|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|

(Dans les deux cas joindre un certificat médical récent indiquant la date du début de la maladie et la durée de l'indisponibilité, ainsi qu'une photocopie du dernier avis de paiement de la Sécurité Sociale ou en cas de maintien de salaire, les pièces justificatives. Pour la longue maladie, fournir la copie de la notification de décision d'attribution par la caisse primaire d'assurance maladie).

4 - Etes-vous pensionné(e) ?

Depuis quelle date :

OUI NON

OUI NON

|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|

Accident du travail Invalidité, maladie Pension Adulte Handicapé Retraite civile ou militaire
(Joindre copie du dernier avis de paiement ainsi que celui des ou de la caisse(s) complémentaire(s)).

5 - Etes-vous divorcé(e) ou séparé(e) ?

Depuis quelle date :

OUI NON

OUI NON

|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|

(Joindre toute pièce officielle précisant qui a la garde des enfants et fixant le montant de la pension alimentaire par mois).

Montant de la pension : - Pour vous : €
- Pour vos enfants :€

En cas de non paiement de celle-ci, fournir la subrogation donnée à la caisse d'allocations familiales.

6 - Percevez - vous le R.S.A. ?

Depuis quelle date :

OUI NON

OUI NON

|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|

(Joindre copie d'une notification récente de la caisse d'allocations familiales, faisant apparaître les enfants à charge).

7 - Etes – vous veuf(ve) ?

OUI NON

Date du décès du conjoint :

|_|_|_|_|_|_|_|

Percevez-vous une pension de reversions :

OUI NON

Montant annuel :€

Percevez-vous des allocations de veuvage :

OUI NON

Montant annuel :€

Percevez-vous une rente accident de travail :

OUI NON

-pour vous€

-pour vos enfants.....€

(Fournir une photocopie du ou des derniers avis de paiement).